

Chambéry, le 2 mars 2023

Le directeur académique des services de
l'éducation nationale de la Savoie

**Division des personnels et des
moyens du 1^{er} degré**

Affaire suivie par : Anne-Marie Robin
Catena D'Alu
Sandrine Vette

Téléphone : 04.79.69.16.36

Mél : ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr

D.S.D.E.N. 73
131 avenue de Lyon
73018 Chambéry Cedex

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du premier degré

s/c de

Mesdames les inspectrices et
Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale du 1^{er} degré

OBJET : Recrutement sur poste à exigences particulières et poste à profil

Dans le cadre des opérations du mouvement départemental des personnels enseignants du premier degré, des procédures spécifiques de recrutement sont mises en place pour certains supports profilés et à exigence particulière

LES POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES

Le recrutement sur un poste à exigence particulière nécessite la vérification préalable auprès du candidat de la détention de titres ou de diplômes ou de la possession d'une compétence ou d'une expérience particulière.

Les fiches de poste seront mises en ligne sur le PIA.

L'affectation sur certains de ces postes ne sera prononcée qu'après consultation d'une commission d'entretien, pour les personnels n'ayant pas les titres requis. Le cas échéant, ils seront affectés à titre provisoire.

Tous les candidats qu'ils soient ou non titulaires du titre requis doivent obligatoirement adresser l'annexe 1 accompagnée de toutes les pièces justificatives à la Division des personnels du 1^{er} degré : ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr avec copie à votre IEN au plus tard le **jeudi 16 mars 2023**.

POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE PROVISOIRE
POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES (diplôme ou certification requise)		
Direction d'école de 2 à 11 classes	Être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur (2021,2022 ou 2023)	
Poste d'enseignant GS/CP/CE1 en REP et REP+ dans le dispositif « 100% réussite »	Entretien obligatoire pour validation d'expérience	
Poste en école du dispositif EMILE + Poste ELYSEE 2020	Être titulaire de la certification DNL ou Expérience dans l'enseignement d'immersion dans le cadre Codofil, Jules Verne, Elysée prim, réalisé dans les 5 dernières années + entretien	Autres enseignants : obligation de passer l'entretien.
Poste fléché langue vivante en allemand ou italien	Être titulaire de la certification Niveau B2 du CECRL	Les enseignants non titulaires de la certification demandée doivent obligatoirement passer un entretien.
ULIS école	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
ULIS TSA - en école	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire + entretien	
Poste en instituts médico-éducatif (IME) et instituts thérapeutiques éducatif et pédagogique (ITEP)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	Les enseignants non titulaires d'un des diplômes demandés doivent obligatoirement passer un entretien
Postes de SEGPA ou EREA (Enseignants)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Postes en EREA (Educateurs)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	Les enseignants non titulaires d'un des diplômes demandés doivent obligatoirement passer un entretien
Enseignant référent handicap	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire + entretien	

POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE PROVISOIRE
RASED (maîtres E/G)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
UPE2A / TRB FLE	Être titulaire de la certification complémentaire FLS (français langue seconde) ou FLE (français langue étrangère) + entretien ou être titulaire d'un diplôme FLE (master, DU...) + entretien ou être titulaire de l'attestation de suivi du stage d'été du CASNAV + entretien	Autres enseignants : obligation de passer l'entretien de passer

1- LES POSTES A PROFIL

Il s'agit d'une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être privilégiée tant au bénéfice de l'enseignant que de l'élève.

Ces postes nécessitent un échange approfondi entre le postulant et l'autorité académique.

Un appel à candidature particulier sera émis pour chaque poste à profil vacant.

POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE PROVISOIRE
Conseiller pédagogique de circonscription	Être titulaire du CAFIPEMF	S'engager dans le CAFIPEMF
Conseiller pédagogique à mission départementale « ASH »	Être titulaire du CAFIPEMF et du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	S'engager dans le CAFIPEMF et être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire
Conseiller pédagogique à mission départementale « formation »	Être titulaire du CAFIPEMF	S'engager dans le CAFIPEMF
Conseiller pédagogique à mission départementale « enseignement en maternelle »	Être titulaire du CAFIPEMF option « enseignement en maternelle »	S'engager dans le CAFIPEMF option « enseignement en maternelle »
Conseiller pédagogique à mission départementale « langues vivantes »	Être titulaire du CAFIPEMF et de la certification langues vivantes	S'engager dans le CAFIPEMF et détenir la certification langues vivantes
Conseiller pédagogique à mission départementale « numérique »	Être titulaire du CAFIPEMF option « enseignement et numérique »	S'engager dans le CAFIPEMF option « enseignement et numérique »
Conseiller pédagogique à mission départementale « Art et culture »	Être titulaire du CAFIPEMF option « arts visuels » ou « éducation musicale »	S'engager dans le CAFIPEMF option « arts visuels » ou « éducation musicale »

POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE PROVISOIRE
Coordonnateur du service des accompagnants des élèves en situation de handicap	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Secrétaire CDOEA		Être titulaire du CAPPEI Parcours EGPA ou d'un diplôme antérieur similaire (poste à mi-temps)
Professeur ressources « Troubles du spectre de l'autisme »	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Enseignant en Unité d'enseignement - maternelle et élémentaire – autisme	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	Entretien
Poste en pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	Entretien
Enseignant en établissement pénitentiaire	Être titulaire du CAPA-SH option F ou CAPPEI parcours pénitentiaire (Appel à candidature si un poste vacant)	
Coordonnateur du service enfance (MDPH)		Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire + entretien
Poste de direction en école REP et REP+	Être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur (2021,2022 ou 2023)	
Poste de direction avec une décharge complète – écoles de 12 classes et +	Être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur (2021,2022 ou 2023)	

Rappel :

Les commissions d'entretien pour les personnels ne détenant pas les titres requis s'agissant des postes à exigences particulières auront lieu **le mercredi 5 avril**.

Les convocations aux commissions seront transmises par voie électronique sur la messagerie professionnelle des enseignants.

L'avis donné par cette commission départementale pour les postes à exigences particulières est valable pendant 3 ans. Les enseignants qui souhaitent repasser l'entretien pour améliorer leur avis, le peuvent l'année suivante..

A votre disposition si besoin d'un conseil d'information
Bien cordialement,

François COUX